

Keleier

BULLETIN MUNICIPAL • Déc. 2020

# Plufur Infos



P 2 . ÉDITO  
P 3 à 7 . VIE MUNICIPALE  
P 8 à 9 . VIE LOCALE

P 10 . INFOS PRATIQUES  
P 11 . PATRIMOINE  
P 12 . HISTOIRE





## CHÈRES PLUFURIENNES, CHERS PLUFURIENS, CHERS AMIS ;

*Nous l'avions promis et le voilà arrivé ce bulletin d'informations et de liaison. Il évoque la vie de notre commune dans ses questions pratiques et ses perspectives.*

C'est avec plaisir que je salue l'engagement de Sabrina Le Guyader, adjointe, d'Erwan Le Gall, conseiller délégué ; pour avoir mené à bien ce travail de communication en portant le projet avec l'ensemble du conseil municipal.

Avec votre volonté bien affirmée, vous avez confié la gestion et l'avenir de notre belle commune de Plufur à l'équipe que j'ai eu l'honneur et le plaisir de vous proposer et je vous en remercie.

Dans l'action depuis le mois de mai, après cette transition pendant la période de confinement qui n'a permis officiellement d'installer qu'à cette date le nouveau conseil municipal.

Malgré la période inédite que nous vivons due au Covid 19 et à ses conséquences, la commune a pu compter sur l'engagement des élus du mandat précédent et en particulier de Béatrice Beuzit en tant qu'adjointe aux affaires sociales dans l'organisation des mesures mises en place.

Le confinement a été une épreuve pour tous et en particulier pour les plus fragiles qui ont ressenti l'isolement de manière encore plus prégnante. Il est vrai que l'environnement de notre village nous a permis de nous sentir privilégié pendant cette période. Les efforts des différents employés de la mairie, toujours présents, ainsi que le commerce à disposition de tous, ont contribué fortement au maintien du lien social, des services de proximité. La grande solidarité que vous avez exercée autour de vous a atténué cette période difficile.

Malheureusement les problèmes sont encore devant nous, la pandémie continue et s'accroît de jour en jour motivant de nouvelles contraintes néanmoins nécessaires pour assurer notre protection. Aussi, en vous souhaitant la meilleure santé possible, je vous demande d'observer les consignes évitant la propagation du virus.

Les mesures de reconfinement décrétées vont à nouveau restreindre les déplacements et imposer des fermetures d'établissements, rajoutant difficultés et inquiétudes à la population. Je sais les complications et la gêne que cela induit. En réponse, c'est la solidarité, la patience aussi, mais encore la confiance en des jours meilleurs, pour ne pas rajouter de l'angoisse à la contrariété.

Hervé Guélou

## PLUFURIZ HA MIGNONED KER,

*Prometet oa bet ha setu amañ ar c'hanadig a ro keleier eus ar pezh a dremen e kumun Plufur hag hag a ro da c'houzout ar pep retañ hag ar pezh e ver en sell d'ober.*

Trugarekaat a ran gant plijadur Sabrina le Guyader eilmaerez hag Erwan le Gall kuzulier dileuriet evit bezañ kaset da benn al labour-mañ asambles gant ar c'huzul-kêr a-bezh.

Evit kas an aferoù war-raok hag ober eus ar gwellañ evit ar pezh a zeuio kumun vrav Plufur da vezañ ho peus divizet dibab ar skipailh am eus kinniget deoc'h. Trugarez deoc'h evit kement-se.

N'hon eus ket gallet staliañ en un doare ofisiel ar c'huzul-kêr nevez e koulz abalamour ma oamp kenfinet, met abaoe miz Mae e labouromp da vat.

Diaes eo bet kas an traoù war-raok gant ar c'ho-vid 19 ha gant tout ar pezh a ya da heul, met kendalc'het en deus ar skipailh kozh, ha dreist-holl Béatrice Beuzit, e karg eus an aferoù sokial, d'ober ar pezh a oa ret.

Rankout chom er gêr a zo bet diaes evit an holl ha dreist-holl evit ar re wanañ o deus gouzañvet muioc'h c'hoazh evit ar re all bezañ o-unan. Evel m'eo Plufur ur gêriadenn, ne oa ket re fall hon stad e-skoaz lec'hioù all : implijidi an ti-kêr a oa aze hag ar c'honvers digor ha tost eus an dud evit kenderc'hel da gaout liammoù sokial evit ma ne vije ket ken start ar mare-se.

Met da c'houzañv vo c'hoazh, siwazh, ar c'hleñved a gendalc'h d'ober e reuz hag e rankomp ur wech ouzhpenn plegañ da reolennoù evit ma chomfemp yac'h. Hetañ a ran yec'hed d'an holl ha goulenn a ran diganeoc'h ober ar pezh zo ret evit na redfe ket ar virus.

Abalamour d'ar reolennoù lakaet e plas e vo diaesoc'h-diaesañ mont ha dont ha servijoù 'zo vo serret hag a lakao an dud diaes ha nec'het. Gouzout a ran pegen start eo. Ur respont a zo : en em sikour an eil egile, kaout pasianted hag ivez krediñ ez aio an traoù war wellaat evit na vefemp ket ankeniet ouzhpenn bezañ lakaet diaes.

Hervé Guélou





## LE CONSEIL MUNICIPAL

### **1** Hervé GUÉLOU Maire

- Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).
- Commission appels d'offres.
- Commission communication & cadre de vie.
- Président de la Société d'Économie Mixte - LTC.
- Conseiller délégué à la transition énergétique.
- Commission communale des Impôts Directs de LTC.
- Administrateur au Syndicat Départemental d'Énergies 22.
- Conseiller Régional de Bretagne à la commission aménagement.

### **2** Jean-Yves LE CORRE 1<sup>er</sup> adjoint - Affaires générales

- Commission voirie, assainissement et eaux pluviales.
- Commission communication & cadre de vie.
- Commission appels d'offres.
- Président du Syndicat mixte Gwazh Koll Traou Long (eau potable).
- Vice-président du Syndicat Départemental d'Adduction d'Eau Potable.

### **3** Marie JAMIN-KIEFFER Adjointe - Affaires sociales

- CCAS.
- Membre du conseil d'école.
- Mission locale (suppléante).

### **4** Michel RIOU Adjoint - Travaux

- Commission communication & cadre de vie.
- Commission appels d'offres.
- Administrateur au Syndicat Départemental d'Énergies 22.
- Correspondant défense (suppléant).

### **5** Sabrina LE GUYADER Adjointe Communication & cadre de vie

- Commission travaux bâtiment et personnel.

### **6** Isabelle TANGUY Déléguée - Affaires sociales

- Comité d'entraide.
- CCAS.
- Comité National d'Actions Sociales.
- Commission appels d'offres (suppléante).

### **7** Erwan LE GALL - Délégué Communication & cadre de vie

- Syndicat Gwazh Koll Traou Long (eau potable).
- Membre du groupe de travail « Pays d'Art & d'Histoire » - LTC.

### **8** Séverine CAPRA

- Commission voirie, assainissement et eaux pluviales.
- Commission communication & cadre de vie.

### **9** Marie CHEVENIER

- Commission travaux bâtiment et personnel.
- Commission voirie, assainissement et eaux pluviales.
- Commission appels d'offres.

### **10** Michel LE CALVEZ

- Commission voirie, assainissement et eaux pluviales.
- Commission travaux bâtiment et personnel.
- Commission appels d'offres (suppléant).

### **11** Françoise LE PAGE DUBOIS

- Commission affaires sociales.
- CCAS.
- Mission locale.

### **12** Rémi MORVAN

- Commission travaux bâtiment et personnel.
- Commission voirie, assainissement et eaux pluviales.
- Commission affaires sociales.
- Commission appels d'offres (suppléant).
- Correspondant défense.

### **13** Jean-Luc PICHOURON

- CCAS.
- Président du Syndicat des écoles.
- Syndicat Gwazh Koll Traou Long (suppléant).
- Syndicat Départemental d'Énergies (suppléant).

### **14** Françoise ROCHE

- Commission affaires sociales.
- Comité d'entraide (suppléante).

### **15** Marie-Laure TANGUY

- Commission affaires sociales.
- CCAS.



## MAIRIE / MAISON DES SERVICES



Bientôt 1 an que nous sommes dans la nouvelle **MAIRIE-MAISON DES SERVICES**, de plain-pied et facile d'accès, d'une grande luminosité, elle nous apporte à tous entière satisfaction.

La municipalité, soutenue et conseillée par les services de LTC (Lannion Trégor communauté), s'est engagée dans une démarche de développement durable et notre choix s'est naturellement porté vers une construction à très basse consommation d'énergie.

Des matériaux nobles : structures à ossatures bois, isolation par injection de laine de roche soufflée, triple vitrage, couverture du bâtiment entièrement en zinc, nous assurent un confort optimal en toutes saisons.

Une chaudière à granulés pour le chauffage, couplée à des panneaux solaires, procure une production d'eau chaude. Une VMC double flux à très haut rendement améliore la qualité de l'air. Cela nous permet d'obtenir un meilleur retour sur investissement tout en limitant l'impact sur l'environnement. L'éclairage à Leds couplé à des détecteurs contribue à réaliser des économies d'énergie.



*Salle de consultation.*



Un suivi informatique permanent de nos consommations, eau, et électricité nous assure une gestion très pointue de l'ensemble.

Anne-Marie, secrétaire de mairie, le maire et les élus vous accueillent dans des locaux agréables, conviviaux, permettant à chacun de recevoir nos administrés dans les meilleures conditions.

Dominique, à l'accueil de l'agence postale assure et maintient un service de proximité très apprécié par la population.

Les habitants en collaboration avec les services techniques ont réalisé les plantations. Le résultat est très apprécié, ce travail en commun sera renouvelé.

Sur les conseils de Roland, technicien municipal, nous avons déplacé notre ancien panneau routier datant de 1958. Implanté dans les espaces verts, il apporte un cachet supplémentaire et embellit l'ensemble.



*Salle du conseil municipal.*



## LES GRANDS AXES DU CONSEIL MUNICIPAL

### TRAVAUX À LA BOULANGERIE

Dans le but de pérenniser le bon état général du bâtiment abritant le commerce communal et assurer une qualité optimale d'exploitation à Anthony et Martine, la toiture vieillissante sera remplacée dans sa totalité, gouttières et chéneau compris.

L'état du portail bois, rue Joliot Curie, nécessite son remplacement.

L'ensemble de la dépense s'élève à 40 454.69 € TTC .

### AIRE DE LOISIRS



Un filet de type Canadienne complétera les équipements sportifs en pourtour du city stade.

Il manquait un jeu pour la tranche d'âge 10 ans et plus, ce sera chose faite pour le printemps prochain.

Le jeu cassé, situé dans l'enceinte réservée aux petits sera également remplacé.

La commission de travaux, le fournisseur et l'entreprise de terrassement se rendront sur site afin de finaliser son emplacement.

La pose du jeu sera réalisée en régie.

L'investissement est de 7 982,80 € TTC.

La zone de stockage de déchets verts et de terre située dans le prolongement des allées de boules va être évacuée et nettoyée. Une réflexion va être menée pour un futur aménagement.

### LOTISSEMENT DE KERIZELLAN

3 lots restent disponibles à la vente dans le lotissement de Kerizellan. Pour les primo-accédants, la commune offre 3 000 € sans condition de revenus.



N° lot	Surface m <sup>2</sup>	Prix en € TTC
Lot 1	654	19 500
Lot 2	682	20 400
Lot 3	700	20 900
Lot 4	700	20 900
Lot 5	705	21 000

### DESRIPTIF DE L'OPÉRATION

- 5 lots viabilisés et libres de constructeur.
- Surface des lots : de 653 m<sup>2</sup> à 705 m<sup>2</sup>.
- Situation : Rue de Kerizellan.
- Environnement calme, cadre naturel et protégé.
- École et espace de jeux à proximité.

#### TERRAIN LIVRÉ VIABILISÉ

Électricité, téléphonie, adduction eau potable, eaux pluviales, eaux usées (assainissement collectif).

#### URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Règlement national d'Urbanisme Périmètre Bâtiments de France.

**CONTACT** : Société d'Économie Mixte - 02 96 05 54 11

## CHAPELLE ST NICOLAS

Sur proposition de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) des travaux de révision de la toiture dont le remplacement du faitage vont être réalisés pour une somme de **9 965 € H.T.**

Ces travaux sont subventionnés sur le montant H.T. à 50% par la DRAC, des demandes de subventions ont également été déposées auprès du Conseil Départemental à hauteur de 15% et du Conseil Régional à hauteur de 10% du montant HT.

**La pose de la cloche est prévue pour 2021.**



## HABITAT PARTAGÉ

À l'instar de nombreuses communes rurales bretonnes, la population de seniors est en constante progression à Plufur. Aussi, l'idée de construire des logements adaptés au bourg de Plufur nous est apparue pertinente. Il s'agit d'apporter une réponse alternative et innovante à une absence de structure entre le «tout domicile» et le «tout établissement».

Nous travaillons donc sur un projet d'habitat autonome et partagé avec un réseau de services extérieurs d'entraide. Cette structure permettra à chacun de conserver un lien social au cœur de la commune tout en préservant ses habitudes de vie privée.

Il s'agit aussi de favoriser l'intégration des personnes isolées et fragiles dans un environnement connu à proximité immédiate du bourg et de son commerce. Cette entité serait dotée d'un espace collectif où chacun pourrait participer à des moments de convivialité.

Le bâtiment sera adapté au handicap et disposé de manière à préserver l'intimité des personnes, des couples, et des familles éventuelles.

Des réunions de travail ont d'ores et déjà été mises en place et vont se poursuivre afin de mener à bien ce projet dont les premières bases sont déjà édifiées. Nous communiquerons régulièrement sur l'avancée des travaux.

## FIBRE OPTIQUE



Le projet « Bretagne très haut débit » a pour but d'apporter la fibre optique à 100% des bretons. Si les zones urbaines denses, donc plus rentables, sont raccordées par les opérateurs privés, les zones rurales risquent d'attendre longtemps avant d'être équipées.

C'est pourquoi la Région Bretagne, les quatre départements, 59 EPCI (communautés de communes ou d'agglomérations) soit en tout 1233 communes ont créé le Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne afin de relever le défi du numérique en Bretagne.

Mégalis propose également aux collectivités bretonnes et aux opérateurs économiques des services numériques et les accompagne pour développer les usages.

L'État et l'Union Européenne soutiennent également le projet « Bretagne Très Haut Débit ».

La fibre optique va permettre de transmettre et de recevoir des données de bonne qualité par internet très rapidement, beaucoup plus rapidement que par l'ADSL qui utilise les câbles classiques en cuivre.

Les travaux en cours concernent sur notre territoire principalement les communes de Loguivy-Plougras, Plounérin, Plufur, Trémel et Lanvellec. Ces travaux ont pris un certain retard à cause de la COVID 19.

Si vous consultez la carte du déploiement de la fibre pour notre zone elle indique que nous sommes «en cours de travaux».

Une fois le réseau installé les opérateurs prendront contact avec les abonnés pour leur proposer de se raccorder.

**Mégalis Bretagne - [www.megalis.bretagne.bzh](http://www.megalis.bretagne.bzh)**

## ASSAINISSEMENT À LA GARE

Les deux municipalités de Plufur et de Plounérin ont sollicité le service Eau et Assainissement de LTC afin d'étudier la faisabilité d'un système d'assainissement collectif sur le périmètre du quartier de la gare à cheval sur les deux communes.

Les terrains du quartier de la gare sont en effet peu propices à l'installation de systèmes individuels d'assainissement. Les systèmes qui ont été installés sont très coûteux et nécessitent de l'espace, ou un lieu de rejet des eaux traitées.

Il y a plusieurs années la commune de Plufur avait effectué un zonage d'assainissement sur la commune en même temps que la commune de Plounérin. Le bureau d'études à l'époque avait proposé de classer l'ensemble du quartier en zone « assainissement collectif ».

La commune de Plounérin n'a pas donné suite à cette étude ni proposé d'autres solutions.

Le projet est ensuite resté en sommeil mais n'avait pas été abandonné côté Plufur.

Une pétition a circulé dans l'ensemble du quartier qui a recueilli une soixantaine de signatures demandant la création d'un assainissement collectif. Le quartier a été reconnu « hameau » dans les documents du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), ce qui autorisera d'éventuelles extensions.

Les services de LTC ont retenu un bureau d'études qui est venu sur le terrain en mars 2020. Le secteur d'intervention a été identifié. Un réseau a été tracé et deux scénarios ont été établis en fonction du site de traitement.

Il y a 55 habitations sur le quartier, 35 sur Plounérin et 20 sur Plufur.

Il va s'agir maintenant de poursuivre les études, de retenir un scénario, d'évaluer les coûts, et de rechercher les financements possibles.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du projet.



## MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- **Lundi** : 8h00-12h30 / 14h00-17h00
- **Mardi** : 8h00-12h30
- **Mercredi** : 8h00-12h30 / 14h00-17h00
- **Jeudi** : 8h00-12h30
- **Vendredi** : 8h00-12h30 / 14h00-17h00

☎ 02 96 35 10 53

✉ [mairie.plufur@wanadoo.fr](mailto:mairie.plufur@wanadoo.fr)

## LES PERMANENCES DES ÉLUS

- **Guélou Hervé**  
Maire : mardi & jeudi de 11h00 à 12h00
- **Le Corre Jean-Yves**  
1<sup>er</sup> adjoint : vendredi de 11h00 à 12h00
- **Jamin-Kieffer Marie**  
2<sup>e</sup> adjointe : mercredi de 11h00 à 12h00
- **Riou Michel**  
3<sup>e</sup> adjoint : samedi de 11h00 à 12h00
- **Le Guyader Sabrina**  
4<sup>e</sup> adjointe : samedi (semaines paires)  
de 11h00 à 12h00

## AGENCE POSTALE

### HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi** : 9h00 - 11h45
- **Mardi** : 9h00 - 11h45
- **Mercredi** : 10h00 - 11h45
- **Jeudi** : 9h00 - 11h45
- **Vendredi** : 9h00 - 11h45
- **Samedi** : 10h00 - 11h45



## REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL



École primaire de Plufur.

S'il y a un mot pour définir le Regroupement Pédagogique Intercommunal c'est bien « persévérance ».

Le plus vieux RPI des Côtes-d'Armor, mais pas le moins dynamique, a été mis en place il y a 44 ans entre les communes de Plufur, Lanvellec et Trémel.

**Au cours de ces années, bien des évolutions ont eu lieu :**

→ Construction de l'ensemble cuisine, salle de restauration, bibliothèque et salle informatique.

→ Rénovation totale des 3 salles de classe .

Ce choix est lié à la volonté de maintenir un tissu rural dynamique.

Les effectifs sont stables d'une année à l'autre avec 96 élèves cette année. La stabilité du corps enseignant est la preuve de bonnes conditions de travail.

Les investissements immobiliers sont pris en charge par la mairie. Les équipements de fonctionnement, matériel de cuisine et matériel informatique pour les salles de classe sont financés par le syndicat des écoles qui gère aussi le personnel soit 9 personnes : secrétaire, cuisinier, ATSEM, aide au service cantine et ménage.



**“Merci au personnel”**

Ces dernières années, le choix des produits pour la préparation des repas a changé. Il est important de savoir que tous les repas sont préparés sur place avec des produits de circuit court à 80 % produits en Bretagne et que 50 % de ces produits sont issus de l'agriculture biologique.

Tous ces plats préparés par Pascal et son équipe ravissent les papilles des enfants.

Jean Luc Pichouron

## BIBLIOTHÈQUE



Françoise, Marie-Anne, Béatrice, Nadine et Patricia forment l'équipe bénévole de la bibliothèque. Elles assurent l'accueil des lecteurs (84 adultes et 101 enfants) dans une ambiance décontractée. Elles veillent au bon fonctionnement avec beaucoup d'enthousiasme et une grande motivation.

En raison de la COVID 19, les horaires de la bibliothèque évoluent. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site internet [www.plufur.bzh](http://www.plufur.bzh).

Une fois par semaine, Françoise, Marie-Anne et Nadine invitent les élèves de l'école (une classe à la fois) pour leur lire un conte et les guider dans leur choix de lecture. Le plaisir et la curiosité des enfants sont agréables à constater.

Dans le souci d'être toujours « à la page » la bibliothèque est en train d'être informatisée. Patrick (bénévole aussi) est chargé de cette mission, qui devrait se terminer cette fin d'année.

Dans un avenir proche, nous souhaitons compter avec notre propre site internet qui pourra permettre, à ceux qui sont dans l'impossibilité de se déplacer, de faire leur réservation de livres que nous pourrons ensuite leur livrer.

Nous vous invitons à venir faire votre sélection de lecture parmi nos 2500 volumes. L'inscription est gratuite et ouverte à toutes et à tous, grands et petits..



## ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

C'est un été moins animé que d'habitude que nous avons vécu cette année à cause de l'épidémie de Coronavirus. Cependant, nous avons eu la chance de recevoir deux spectacles sur la commune.

→ Les 4 et 5 juillet, le Carré Magique nous a proposé le spectacle « **Accroche toi, si tu peux** ». En première partie, la compagnie **Volti Subito**, initialement programmée mais annulée pour cause de blessure, a proposé une petite démonstration.

Ces spectacles ont été appréciés du public, puisque 150 personnes ont assisté à chacune des deux séances.

→ Le 6 août, l'église Saint Florent accueillait un **concert de chants et de musiques organisé par Son Ar Mein**. La fraîcheur des voix et la parfaite acoustique du lieu, ainsi que la diversité du répertoire, du XIIIe au



XXe siècle, ont enchanté la centaine de spectateurs qui a salué par trois rappels la qualité de la soirée.

Une pensée particulière à tous les bénévoles d'associations qui animent habituellement notre commune.

## PORTRAIT BULLITT BALLABENI



Depuis septembre, vous avez sans doute remarqué une sculpture dans l'enceinte de la mairie. C'est l'œuvre de **Bullitt Ballabeni**, habitant de la commune.

Son enfance, il l'a passée dans l'atelier de son père, ferronnier d'art à Lyon et c'est là qu'il a pris goût au métal. Ses créations, il les fait d'abord connaître à Lyon avec sa première galerie d'art où se mêleront tatouage, art urbain, sculptures, peintures et dessins.

Ce travail d'atelier l'amène à exposer en France et à l'étranger : Paris, Marseille, Toulouse, Chine, Turquie, Maroc, Suisse, Israël, Canada... pour une clientèle publique et privée.

Bullitt n'avait jamais exposé en Bretagne et c'est pourtant là qu'en 2015, il a choisi d'installer son atelier **Brain Kyozo**, avec sa compagne **Sophie Haza**, le bâtiment de l'ancien restaurant correspondant à leurs attentes.

La pièce présentée à la mairie, était un bon moyen de combiner la localisation de son atelier et l'accès à l'art dans les communes rurales. Une convention d'exposition temporaire a été signée entre la commune et l'artiste qui met son œuvre gratuitement à disposition.

Cette sculpture, "**Mineral I**", couvre la thématique de l'eau, de la Terre à l'Espace.

**Atelier Brain Kyozo**  
**11 rue Jules Ferry**

**22310 PLUFUR**  
dasklamp@hotmail.com

**06 03 39 07 58**

facebook/instagram :  
**Bullitt Ballabeni**



## AUX COMPTOIRS

Martine & Anthony vous accueillent dans leur boulangerie, épicerie, bar, tabac. Livraison possible sur demande.

- **Lundi** : Fermé
- **Mardi** : 7h30-13h00 / 16h00-19h30
- **Mercredi** : 7h30-13h00
- **Jeudi** : 7h30-13h00 / 16h00-19h30
- **Vendredi** : 7h30-13h00 / 16h00-19h30
- **Samedi** : 7h30-13h00 / 16h00-19h30
- **Dimanche** : 7h30-13h00

## LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE PLESTIN-LES-GRÈVES

Horaires d'hiver du 1/10 au 30/04

- **Mardi, jeudi, samedi** : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon les mesures sanitaires liées à la COVID 19.

## LES ASSISTANTES MATERNELLES

<b>Charcosset Cindy</b>	Place Jean Le Bras 07 83 93 54 40
<b>Claudie Morvan</b>	Lesteo 02 96 35 15 80

## NOS AMIS LES ANIMAUX

Pour rappel, chaque propriétaire est responsable de ses animaux et doit être vigilant quant à la garde de ces derniers.



Au-delà des risques d'accidents sur la voie publique, un chien peut effrayer les piétons, les enfants qui se rendent à l'école seuls par exemple. Dans tous les cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée. Il est du devoir du maître de garantir que son animal ne divague pas.

Nous rappelons également que chacun est tenu de ramasser les déjections de ses animaux sur le domaine public communal.

## LE BRUIT

Pour rappel, et par arrêté préfectoral du 27 février 1990 :



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuse à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables**  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- **Les samedis**  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés**  
de 10h00 à 12h00.

## POURQUOI NON AUX LINGETTES

Les lingettes bouchent les canalisations et provoquent des casses sur les pompes de relevages (coût d'une pompe : environ 5000 € à la charge des abonnés).

### ET LES BIODÉGRADABLES ? NON PLUS !

Les lingettes bio n'ont pas le temps de se dégrader avant d'atteindre les installations et provoquent donc tout autant de dégâts.





## CROIX DE KERBIRIOU KROAZ KERBIRIOU

La Croix de Kerbiriou va être déplacée à quelques mètres de son emplacement actuel, afin d'améliorer la visibilité au croisement pour les usagers sortant de la route de Kerbiriou pour accéder à la route de Plufur à Lanvellec. Ce n'est pas la première fois qu'elle change place.

### DE L'ÉCRIT ...

L'association des Amis de l'Orgue et de la musique spirituelle de Lannion a recueilli 28 cahiers qui rassemblent les chansons et gwerziou collectées par Constance Le Merrer (Lannion 1857-1945) qui a habité Lanvellec et était organiste à l'église. Ce dépôt se répartit en 15 carnets qui rassemblent les collectes effectuées par Constance le Merrer. Les 13 autres, des chansons, poèmes, traductions, musiques qu'elle a écrit. L'un de ces derniers cahiers contient les chansons et textes de son aïeul Philippe Le Merrer de Lanvellec. L'ensemble de ces carnets a été publié par l'association Dastum.

L'une de ces compositions a attiré notre attention : Ar Groaz Prenn (La croix en bois). Cette gwerz écrite à l'occasion de son déplacement au croisement de Kerbiriou sur la route de Lanvellec se trouvait au milieu de la place au nord de l'église de Plufur (que l'on retrouve sur l'ancien cadastre sous le nom de Crois ar Bourq). La date exacte du transfert n'est pas connue; on apprend, dans le texte que le prêtre qui bénit la croix est l'abbé Le Roux.

Constance Le Merrer a écrit une note à la suite de la transcription de la

gwerz qui relate un fait qui m'a été rapporté par plusieurs personnes il y a quelques années et qui est sans doute toujours présent dans les mémoires.

*"Dans la paroisse de Plufur, il y a un vieux calvaire, sur la route qui va du bourg à Lanvellec. Ce calvaire nommé Kroaz Prenn se trouvait autrefois sur la place du bourg et il fut déplacé près de Kerbiriou ceci pour faciliter la circulation sur place. La Kroaz Prenn a par la suite été appelée Kroaz Kerbiriou par la plupart des gens.*

*Le dimanche soir dans la nuit du 21 au 22 novembre 1937 la Kroaz Prenn a été abattue. Ceux qui ont perpétré ce forfait minable et anti-chrétien ont beaucoup de mal à supporter ce qui rappelle le souvenir du Sauveur du monde et de ses saints.*

*La gwerz à Kroaz Prenn fut composée par Philippe Le Merrer de Lanvellec le jour où fut bénie la croix par monsieur Le Roux, recteur de Plufur. La tombe de l'abbé Le Roux se trouve dans l'église de Plufur."*

À la lecture de la note, on ne sait pas qui a commis cet acte et pourquoi. Constance évoque des gens sans foi. On parlait à l'époque que «les rouges» (les communistes) avaient volontairement brisé la croix.



### ... À LA MÉMOIRE COLLECTIVE

En fait, le «forfait» n'était pas du tout un acte politique mais plus prosaïquement les dommages collatéraux d'un dimanche trop arrosé. Ils étaient trois qui marchaient sur cette route pour rentrer chez eux. A la suite d'un pari stupide, ils ont grimpé sur le socle pour embrassé le Christ ! Les gestes mal assurés, le peu de place sur ce socle, firent que ce qui devait arriver se produisit : ils tombèrent tous les trois entraînant avec eux la croix qui se brisa dans sa chute.

Deux de ces jeunes étaient issus d'une famille de «gens d'église», pas le troisième. Ce dernier fut contraint de financer la reconstruction de la croix. Monsieur Yves Derrien (ar sakrist kozh) se chargea de la refaire en béton.

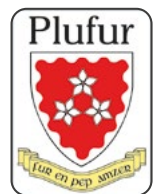
Cette croix en changeant d'implantation a changé de nom au cours des années : Kroaz ar bourq (la croix du bourg) lorsqu'elle était sur la place, Kroaz Prenn (parcequ'elle était en bois), Kroaz Kerbiriou lorsqu'elle fut déplacée sur la route de Lanvellec, et surnommée enfin Kroaz Maksim (la Croix de Maxime), le prénom de celui qui dut payer pour sa reconstruction.

J.Y. Le Corre

# HISTOIRE DE PLUFUR EN IMAGES



## LA ROUTE DE LA GARE, REBAPTISÉE RUE JULES FERRY



### ÉDITION ET PRODUCTION

**Directeur de la publication**  
Hervé GUÉLOU, Maire de Plufur.

**Commission communication**  
Hervé GUÉLOU,  
Sabrina LE GUYADER et Erwan LE GALL

**Rédaction**  
Commision communication,  
conseillers, associations.

**Conception et impression**  
Le p'tit imprimeur.bzh - Tél. 02 98 72 84 69  
BAT du 01/12/2020

**Crédit photos**  
Mairie de Plufur, Le Télégramme, Séverine CAPRA.

**Vous souhaitez nous faire partager  
vos anciennes photos de la commune ?**

N'hésitez pas à nous les envoyer  
par mail à : [plufur22310@gmail.com](mailto:plufur22310@gmail.com),  
ou à nous les confier le temps de  
les scanner.